

# Ça vaut le détour...



## ► Église Notre-Dame de la Nativité, La Remuée

L'église Notre-Dame de la Nativité, située à La Remuée, date du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle a été restaurée à plusieurs reprises, aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. À l'intérieur se trouvent un autel et un tabernacle en marbre datant tous deux du XVIII<sup>e</sup> siècle. Vous pourrez également y contempler des menuiseries d'Hauchard, élaborées en 1784. Avant de quitter l'église Notre-Dame de la Nativité, faites un tour au cimetière. Vous y découvrirez la tombe de la Dame d'Éctot, propriétaire du château de Maréfosse, domaine à cheval entre La Remuée et La Cerlangue. Bienfaitrice, elle fit don d'une maison pour remplacer le presbytère incendié, celle-ci abritant désormais la mairie de la commune. Si vous trouvez les portes de l'église fermées, vous pouvez vous adresser à la mairie pour les clés.

## ► Les Trois Pierres

Le nom de la commune vient de tribus petris, évoquant un ensemble mégalithique qui recouvrait différentes structures comme les dolmens et les menhirs, aujourd'hui disparus. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, de nombreux manoirs ont été édifiés dans le village. Les habitants de la commune sont les Trois-Pierrais et les Trois-Pierraises. Le village abrite un cimetière pour animaux, une infrastructure rare qui vaut le détour !

## ► Église Saint-Pierre, Les Trois Pierres

Édifiée au XIII<sup>e</sup> siècle, l'église des Trois Pierres comporte encore une grande partie de sa structure d'époque. Construite sur un plan en croix latine à vaisseau unique, elle présente à l'extérieur, entre autres caractéristiques, deux graffitis exceptionnels, en croix du XV<sup>e</sup> siècle.

## ► Cueillette des Trois-Pierres

Les maraîchers Hubert et Stéphanie Maertens vous accueillent dans leur ferme où vous pouvez acheter le fruit de leur récolte ainsi que d'autres produits locaux.

## ► Château de Maréfosse, La Remuée

Le fief de Maréfosse est érigé en 1787. Un colombier est construit au XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que le logis et l'orangerie sont créés au XVIII<sup>e</sup> siècle. La grange date quant à elle de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le château fait partie d'une propriété privée, il ne se visite pas.

### INFOS CONSEILS

## Autour de La Remuée

La commune de la Remuée se situe entre les Trois-Pierres, la Cerlangue et Saint-Romain-de-Colbosc, et sur l'ancienne voie romaine reliant Lillebonne à Harfleur. Le nom de Remuée vient de *remota* qui signifie "déplacer", traduisant le fait que la commune a changé de localisation. Cette dernière a été fondée au XIII<sup>e</sup> siècle par Renaud, comte de Lillebonne, et elle abrite nombre de lieux-dits faisant référence à la religion comme le Temple, le Paradis, ou encore Babylone. Les Remotais et les Remotaises sont les habitants de la commune.

### RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme  
Le Havre Etrétat Normandie**

**Le Havre**  
186, boulevard Clemenceau  
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret  
181 rue de Paris  
76600 Le Havre

**Étrétat**  
Place Maurice Guillard  
76790 Étrétat

### Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10  
contact@sma76.fr  
seine-maritime-tourisme.com



02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com  
[www.lehavre-etretat-tourisme.com](http://www.lehavre-etretat-tourisme.com)



### RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etrétat Normandie  
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © Magali Thuillier / LHET

## Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Autour du Havre



## RANDONNÉE À PIED

### Circuit 5 : Circuit de l'Enfer

Départ : La Remuée, Parking des Fauvettes

12,6 km - 3h - 78 m.

Difficulté



5

## Circuit : Circuit de l'Enfer

Départ : La Remuée, Parking des Fauvettes

12,6 km - 3h - 78 m.

Difficulté

### AVIS DU RANDONNEUR

Profitez d'une agréable promenade entre cœurs de villages et chemins de campagne. Cet itinéraire vous permet également d'apercevoir des manoirs typiques du pays de Caux.

**1** Traversez la rue des Châtaigniers (D81) et prenez la rue des Jasmins. Ignorez la première rue sur votre droite et empruntez la seconde, la rue des Balsamines. Descendez cette voie jusqu'au croisement avec la rue des Narcisses, où vous continuerez tout droit. Tournez ensuite à droite sur la route de Maréfosse.

**2** Au carrefour, tournez à gauche et longez la route de Lillebonne (D81) pendant quelques mètres. Empruntez ensuite la première à droite de façon à vous trouver sur la route d'Amontot. Vous pouvez suivre une variante au premier carrefour, sur la droite, sinon, continuez tout droit en traversant la route. Au carrefour suivant, traversez la départementale en continuant tout droit.

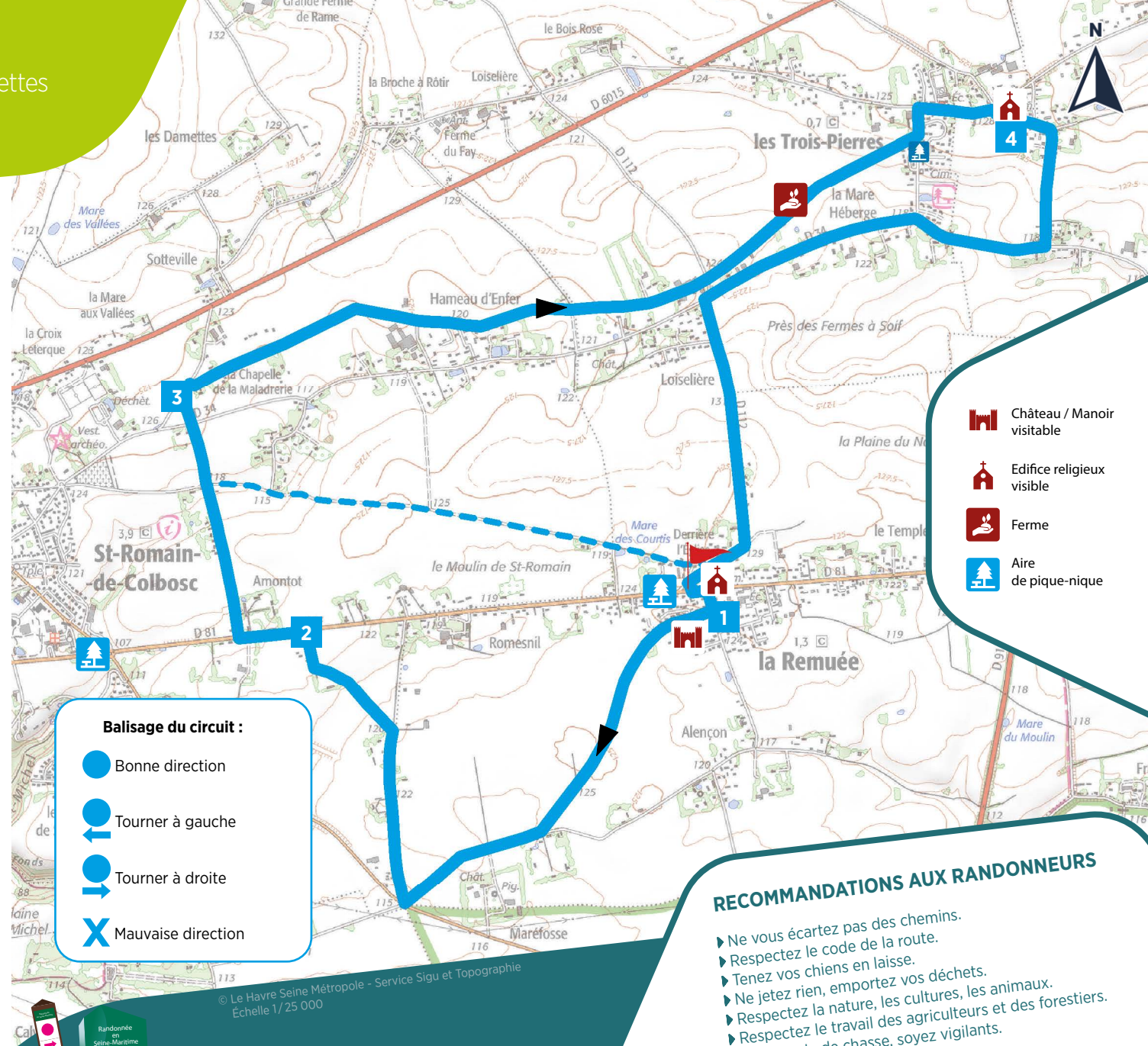
**3** Quittez le chemin en tournant à droite sur la route de la Chapelle. Puis, prenez tout de suite à droite pour emprunter le chemin de la Chapelle. Continuez sur cette voie en ignorant les rues qui se trouvent sur votre droite, jusqu'à atteindre la route départementale 112, où vous continuerez tout droit. Vous passerez ensuite près d'un maraîcher, La Cueillette des Trois-Pierres, avant d'arriver dans un lotissement où vous devrez tourner à gauche sur la rue des Charmilles, puis à droite sur la rue du Village.

**4** Au croisement en face de l'église, dirigez-vous vers la droite et prenez la rue de Mélamare. Ignorez la rue présente sur votre gauche puis, au prochain carrefour, suivez la rue des Deux-Communes à droite. Arrivé à l'intersection, empruntez la rue de la Mare-Héberge, avant de tourner à gauche au carrefour sur la rue des Grives, qui vous ramène au point de départ.

#### Balissage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

**Le drapeau sur la carte** indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.



### RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.

